

Pèlerinage de Médan - 1983

La Passion d'Émile Zola

par Robert BADINTER

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Chacun comprendra que ce ne soit pas de l'écrivain Zola dont je fasse l'éloge. Je dirai seulement l'admiration et la reconnaissance pour son œuvre maîtresse, qui nous accompagne, comme bien peu d'autres, tout au long de notre vie, comme un ami fidèle.

À cet instant, en ce pèlerinage annuel du souvenir, où sont regroupés les amis d'Émile Zola, ce que je souhaite évoquer, c'est ce qu'a vécu, ce qu'a souffert l'homme Zola, ce qu'a signifié pour lui en termes d'épreuves son combat pour la justice. Au-delà du héros, je voudrais retrouver l'homme. Au-delà de l'histoire, rechercher la dimension humaine de sa lutte. En un mot, évoquer devant vous la passion d'Émile Zola.

Pourquoi d'abord son engagement ? Il vient toujours, dans une vie, le moment où l'injustice interpelle l'homme de conscience. Et l'homme de vérité quand l'injustice est fondée sur le mensonge. À ces deux titres, Zola ne pouvait échapper à l'affaire Dreyfus.

Mais il aurait pu simplement lutter avec les armes du talent et de la conviction, comme tant d'autres écrivains, d'Anatole France à Lucien Herr, de Léon Blum à Charles Péguy. Délibérément, il choisit la place la plus exposée. Il fut ce volontaire de la vérité qui se jette le premier, à découvert, à l'assaut du mensonge.

Ainsi c'est moins l'engagement, en quelque sorte naturel, de Zola qui nous saisit, que l'intensité de cet engagement, son caractère total, et, comme l'a si bien dit Guesde, révolutionnaire.

J'ai souvent pensé à cette nuit du 11 janvier 1898 où la lampe brûla jusqu'à l'aube dans le bureau de Zola. À la surprise des voisins qui savaient que M. Zola était un écrivain du matin — et qu'il était de ceux dont le génie requiert pour mieux s'exprimer le rythme tranquille de l'artisan. Lampe dessinant son cercle de lumière dans la nuit tranquille de l'immeuble, dans ce quartier bourgeois de la grande ville ensommeillée. Cercle d'or dans les ténèbres de l'injustice qui ensevelissait Paris et la France. Comment Zola aurait-il pu dormir ? Depuis quarante-huit heures, le mensonge, l'injustice, le crime même triomphaient avec arrogance, et semblait-il, de façon définitive. Esterhazy, le coupable, avait été, ce 11 janvier, acquitté à l'unanimité par le Conseil de guerre. Picquart, l'homme de vérité mis aux arrêts, était accusé d'avoir fabriqué le « Petit Bleu ». Scheurer-Kestner, juste entre les justes, était évincé de la vice-présidence du Sénat. Selon les paroles de Léon Blum, « nous étions là atterrés, désespérés devant les débris de notre œuvre manquée entre nos mains. Ce fut un de ces moments où toute croyance se retire, où l'on se sent isolé et perdu dans un monde à jamais hostile... »¹.

¹ Léon Blum, *Souvenirs sur l'Affaire*, Idées, Gallimard, 1981, p. 116.

Zola ne pouvait accepter cette défaite ni cette humiliation. De son refus est né, cette nuit-là, « J'accuse », le cri le plus fort qu'ait jamais jeté la conscience humaine à la face de l'injustice. L'Histoire en fut changée. Mais à quel prix pour Zola !

Sans doute, tout au long de sa carrière, avait-il connu l'insulte et la calomnie. Elles sont d'ailleurs les compagnes inévitables de ceux qui refusent la commodité des chemins battus, l'hypocrisie du conformisme, et qui ouvrent à l'art ou à la pensée des voies nouvelles. Mais entre tous Zola avait été la cible privilégiée des tenants de l'ordre établi, de ceux pour lesquels le simple fait de penser, de sentir, de s'exprimer autrement est déjà une menace pour l'état existant des choses. Surtout, Zola les avait mis à nu. La société bourgeoise du Second Empire, à la fin du XIX^e siècle, n'avait pas assez changé pour qu'Eugène Rougon ne fût toujours présent à la Chambre, Saccard à la Bourse, Nana aux Champs-Élysées, Gervaise à l'Assommoir. L'État-Major qui avait vécu Sedan n'oubliait pas la *Débâcle*, ni le Clergé la *Conquête de Plassans*. Et les possédants voyaient se lever dans *Germinal* les aubes redoutées. On ne défie pas sans risque une société en lui présentant à nu son visage.

Cette nuit-là, l'homme qui écrit « J'accuse » n'ignore rien de la haine qui l'entoure. Mais à force de lutte, il a conquis succès, gloire, fortune, considération et bonheur même, autant que son âme inquiète lui permettait de l'éprouver. Cet homme de cinquante ans, enfin comblé, savait tout ce qu'il avait à perdre en se jetant dans la mêlée, en publiant « J'accuse ». Et qu'avait-il donc à gagner, sinon à accomplir sa passion ? Sans doute mesurait-il que le défi qu'il jetait, au nom de la conscience humaine, au crime et au mensonge serait relevé par les forces les plus puissantes du pays. Mais il savait aussi que rien ne résiste à la force de la vérité. Et qu'il n'est pas d'homme qui puisse refuser de répondre à l'appel de la justice, sauf à perdre pour toujours l'honneur d'être un homme. Il était trop lucide aussi pour ne pas mesurer, à cet instant d'engagement, le prix à acquitter en souffrances et en humiliation. Lorsqu'il porta son texte à l'Aurore, et le tendit à Vaughan et à Clemenceau son choix était fait. Car après « J'accuse » la mise en accusation de Zola était inévitable. Devant la France entière, Zola avait souffleté le ministre de la Guerre, l'État-Major, les chefs des Renseignements, les bureaux de la Guerre, en les dénonçant comme traîtres à la vérité. Le défi était jeté, publiquement : « qu'on me traduise donc en cour d'assises et que l'enquête ait lieu en plein jour ». Le gouvernement de l'époque était lâche. Mais il ne pouvait reculer, sous peine d'avouer. Ce fut le procès Zola.

De ces audiences, le temps nous permet de prendre la dimension historique. Sans le procès, sans Labori, sans Picquart, jamais n'aurait été publiquement reconnue par le général de Pellieux l'existence du dossier secret, aveu qui rendait inévitable la révision. Ainsi, grâce à Zola, la Vérité reprit sa marche, que l'acquittement d'Esterhazy paraissait avoir arrêtée. Mais pour Zola, cet homme de cabinet, ce bourgeois paisible, quelle épreuve, quelles souffrances dans cette grande bataille judiciaire ! Sans doute, l'écrivain, fidèle à lui-même, note, par touches brèves : « la façon esthétique dont se composaient les audiences comme autant d'actes d'un drame poignant construit par un grand artiste. Sans oublier naturellement le milieu pittoresque, l'assistance, les avocats, les dessinateurs, les têtes à gifles, le jury muet sans une question, et les effets de jour, les nuages qui passent et assombrissent la salle, les coups de soleil sur le mur que je regarde en l'air. La fin de la séance lorsqu'on allume le gaz »². Mais ce refuge dans l'observation, cette volonté de détachement dans la contemplation du spectacle n'effacent pas l'épreuve de l'arrivée au milieu des bandes de ligueurs hurlant leur haine contre Zola, que la police ne retient qu'au dernier moment — et au plus près du fiacre qui le conduit au Palais. Ni l'humiliation du départ, au terme des audiences, par des itinéraires dérobés, qui donne le

² Émile Zola, « Impressions d'audience », *La Vérité en marche*, Garnier-Flammarion, 1969, p. 244.

sentiment de fuir à l'homme dont toute la volonté est d'affronter la meute. Ni la quotidienne abjection d'une partie de la presse, qui trouve en Zola, déjà détesté par beaucoup de ses lecteurs, le bouc émissaire idéal. À lire les journaux de l'époque, de *La Libre Parole* au *Petit Parisien*, un haut-le-cœur nous saisit encore, à un siècle de distance, Et l'on comprend, devant les infamies où se complaisaient certains écrivains, certains caricaturistes de l'époque — et non des moindres — le propos de Zola à Mme Alfred Dreyfus. « Depuis que nous nous battons pour la vérité et la justice, l'ignoble flot a tellement grossi autour de nous que nous en sortons cuirassés à jamais, invulnérables aux blessures. Pour mon compte, il est des feuilles immondes, des hommes de boue que j'ai rayés de ma vie. Ils ne sont plus. Je passe leurs noms quand ils me tombent sous les yeux, je saute jusqu'aux extraits qu'on peut citer de leurs écrits. C'est de l'hygiène, simplement. J'ignore s'ils continuent d'exister, mon mépris les a chassés de ma pensée, en attendant que l'égout les prenne tout entiers »³...

Mais surtout, il y eut la douleur secrète de la condamnation. Nous oublions trop aisément aujourd'hui, à voir se dérouler l'affaire Dreyfus comme un film à épisodes dramatiques mais dont nous savons qu'il connaîtra un dénouement heureux, que l'affaire Dreyfus, c'est d'abord une série éclatante et continue de décisions judiciaires qui bafouent la justice. Dreyfus, innocent, condamné deux fois, une première fois en 1894 au mépris de la loi, et une deuxième fois en 1899 au mépris de la vérité. Picquart, arrêté, jeté hors de l'armée pour faute grave dans le service. Zola, par trois fois condamné pour diffamation pour avoir écrit « J'accuse ». C'est aussi Esterhazy acquitté à l'unanimité par le Conseil de Guerre, alors qu'on sait qu'il est l'auteur du bordereau qui a fait condamner Dreyfus. Et Déroulède, acquitté lui aussi par la cour d'assises de la Seine pour avoir voulu prendre d'assaut l'Élysée à la veille de l'arrêt de révision. Jamais dans aucune affaire, on n'a vu aussi constamment l'innocence condamnée et le crime absous. Et c'est en définitive à la Cour de cassation, à ses magistrats, dont Rochefort appelait la foule à crever les yeux, que la justice française doit d'avoir sauvé son honneur.

Le jour du verdict, 23 janvier, l'attente fut interminable. Zola dut demeurer terré dans un cabinet de magistrat tandis que la foule autour du palais clamait sa joie du verdict de la Cour qui condamnait Zola à un an de prison, le maximum de la peine. Enfin, écrit Zola, « nous sommes partis vers huit heures et demie, par le Pont-Neuf et le quai, le pont de la Concorde, la place au milieu d'un Paris brumeux, vide, muet et noir ». Zola avait lutté. Zola avait gagné puisque la vérité avait été dite et que rien ne pouvait plus l'arrêter. Mais ce soir-là, Zola n'était qu'un homme condamné par les juges de son pays. « Vide, muet et noir » : le ciel de Paris n'était plus que le reflet de l'âme de Zola épuisé.

De pires épreuves l'attendaient encore. Je ne parle pas là des insultes qui l'accompagnaient partout, ou des lettres abjectes qu'il recevait chaque jour — ou, pire encore, des dessins immondes qu'on adressait à sa fillette, où il était représenté les yeux arrachés, ou recevant l'or à poignées du syndicat juif, ou marionnette dont Guillaume II tirait les ficelles, ou crachant sur le drapeau tricolore. Ni de sa suspension de l'Ordre de la Légion d'honneur, ni de l'agression dont il fut victime près de Médan par un groupe d'hommes, dont 9 soldats, qui le mitraillèrent de cailloux. Ni du second procès devant la cour d'assises de Versailles, le 23 mai 1898, dont la première audience fut préparée, le matin même, par la publication, dans *Le Petit Journal*, d'une biographie mensongère de François Zola, son père, s'appuyant sur des faux et le présentant comme un escroc. Ni de sa condamnation, le 9 juillet, pour diffamation, à une peine de prison et à des dommages-intérêts considérables au profit des trois experts en graphologie qui avaient

³ « Lettre à Madame Alfred Dreyfus », publiée dans *L'Aurore* du 29 septembre 1899 (*La Vérité en marche*, Garnier Flammarion, 1969, p. 175).

attribué à Dreyfus la paternité du bordereau dont on savait dorénavant qu'il était l'œuvre d'Esterhazy. La pire épreuve, pour Zola, ce fut l'exil.

Pour Labori, fin stratège judiciaire, il importait avant tout que la condamnation prononcée à Versailles par défaut contre Zola ne fût pas définitive avant que la Cour de Cassation n'ait accepté la requête en révision. Car Zola pourrait alors comparaître à nouveau devant ses jurés, l'erreur judiciaire contre Dreyfus ayant été déjà admise par la Cour de cassation, et le bien-fondé des accusations de Zola établi. Pour Labori, dès lors, il fallait que Zola quittât la France, disparût à l'étranger jusqu'à ce que la vérité dorénavant en marche eût fait des progrès décisifs.

Pour Mme Zola, au contraire, mieux valait que la passion de Zola s'accomplît, qu'il assumât l'épreuve en son entier, qu'il acceptât la prison — et que pas une seconde il n'eût l'air de fuir. L'intelligence était du côté de Labori, le cœur du côté de Mme Zola, La plupart des amis opinèrent pour le départ. Zola s'y résigna. Permettez-moi, après avoir longuement réfléchi à ce choix, de dire que je le regrette.

Imaginons un instant l'écrivain arrêté, conduit à la Santé entre deux gendarmes. Zola incarcéré aurait été la réplique vivante de Dreyfus au bagne. À l'innocence, enchaînée à l'île du Diable, aurait répondu la vérité, emprisonnée à Paris. La souffrance de l'un faisant écho au martyr de l'autre, dans une affaire où tout était devenu symbole, il y aurait eu dans cette accumulation parallèle d'injustice et de douleur une telle puissance de mobilisation des consciences que la honte de l'emprisonnement de Zola, s'ajoutant à l'infamie de la réclusion de Dreyfus, aurait fait exploser les verrous de l'injustice.

Et puis, imaginons les détails. Zola conduit à la Roquette au milieu de la foule hurlant sa haine, comme jadis contre Dreyfus dans la cour de l'École militaire, Zola visité par tout ce que la France et l'Europe comptaient de plus noble dans la Pensée et les Arts, et jour après jour, les manifestations et les contre-manifestations se succédant devant les murs où Zola aurait été détenu. Nul gouvernement n'aurait pu résister longtemps à un tel soulèvement des consciences. Et Zola, magnifié par sa détention, refusant de demander sa grâce, attendant dans sa cellule l'aurore inévitable de sa libération forcée par les progrès de la vérité en marche, les aveux et le suicide d'Henry, la démission de Boisdeffre, la fuite à l'étranger d'Esterhazy. Imaginez le triomphe de Zola quittant la prison, porté sur les épaules des membres de la Ligue des droits de l'homme, entouré du bataillon sacré de tous les hommes de justice et de liberté. Instant décisif dans l'affaire Dreyfus. Oui, j'en suis convaincu, Mme Zola avait raison contre Labori, l'épouse voyait plus clair que l'avocat, l'heure n'était pas à l'habileté mais à la passion — et l'édifice monstrueux du mensonge aurait été balayé par la force irrésistible de l'émotion née de la vision de l'écrivain, martyr de la Justice.

Et sans doute, le fut-il. Mais dans le secret, mais dans le silence. Et dès lors, en une telle bataille, inutilement. Il avait fui, non par peur, mais par raison. À la souffrance de l'exil, pour cet homme pour lequel la France et surtout Paris étaient tout, à la fois patrie charnelle et patrie spirituelle, s'ajoutait la cruauté du silence. Car pour ne pas être découvert, il lui fallait non seulement se cacher mais se taire. Quelques lettres à des amis, de rares visites, la lecture des journaux, c'était par ces moyens dérisoires qu'il participait encore au grand combat. Et au fond de lui-même, l'interrogation tenace devait sans cesse revenir : ai-je bien fait de partir ? Où aurais-je été le plus utile ? À la Santé ou à Londres ?

Et puis, pour un homme d'un tel courage moral, quelle souffrance d'accréditer par son exil l'ignoble campagne sur sa lâcheté, d'avoir l'air de fuir la justice de son pays par crainte du

châtiment ! Quelle douleur a-t-il dû connaître dans la douceur de la campagne anglaise de l'automne 1898, dans ce Londres de l'hiver et du printemps 1899 ! Sans doute Jeanne et les enfants l'avaient rejoint, l'amour, le travail, baumes inépuisables, apaisaient sa peine. Mais je le redis, mieux aurait valu pour lui être ce Prométhée enchaîné de la vérité, faisant entendre du fond de sa cellule la voix même de la Justice. Zola était trop grand artiste pour ne pas ressentir la force de cette vision. À la douleur de l'exil volontaire devaient s'ajouter la cruauté du silence forcé et le doute quotidien sur le choix fait. En vérité, Zola, sa correspondance le crie à travers les lignes, Zola a sans doute plus souffert dans ce Londres paisible que dans le tumulte et les invectives qui soulevaient le Paris de l'injustice.

Cependant, le cours des choses s'inversait. Félix Faure, destinataire insensible de « J'accuse », mourait. Loubet lui succédait. Le 3 juin 1899, la Cour de cassation annulait l'arrêt de 1894, et renvoyait Dreyfus pour être jugé à nouveau devant le conseil de guerre de Rennes. Le 5 juin Zola regagnait la France et publiait après onze mois de silence son premier article intitulé « Justice ». Le 1er juillet, Dreyfus débarquait en France. Le 18 juillet Esterhazy, dans le *Matin*, se déclarait l'auteur du bordereau. La victoire de la vérité paraissait certaine. Et ce fut le désastre, la honte pour notre Justice. Le 9 septembre 1899, après un mois d'audiences indignes, Dreyfus, par cinq voix contre deux, fut déclaré à nouveau coupable d'intelligence avec une puissance étrangère. Mais le conseil de guerre lui reconnaissait le bénéfice de circonstances atténuantes (lesquelles ?) et le condamnait à dix ans de détention...

Face à ce monstrueux verdict, bien pire que le premier, puisque les juges ne pouvaient ignorer l'innocence de Dreyfus, qu'il ne s'agissait plus cette fois-ci d'une erreur judiciaire, mais d'un crime judiciaire, Zola hors de lui, souffrant physiquement d'un tel attentat à la conscience, dès le lendemain, écrivit — ou plutôt lança un nouveau cri de révolte : « Je suis dans l'épouvante... Quand on aura publié le compte rendu in extenso du procès de Rennes, il n'existera pas un monument plus exécrationnel de l'infamie humaine. L'ignorance, la sottise, la folie, la cruauté, le mensonge, le crime s'y étalent avec une impudence telle que les générations de demain en frémiront de honte... ».

Et Zola, pour montrer qu'il ne concèdera rien, jamais, à l'injustice, jette à nouveau le défi : « Rendez-vous à Versailles, le 23 novembre », puisqu'il avait fait dès son retour en France opposition à l'arrêt par défaut qu'il avait fui en Angleterre. Et que le procès de « J'accuse » devait recommencer. En ce nouveau débat résidait encore toute l'espérance de Zola de voir enfin publiquement proclamer en justice l'innocence de Dreyfus et la vérité de son accusation, de son cri à lui, Zola, de son « J'accuse », par lequel il avait voulu forcer le cours des choses. En vain, lui semblait-il au soir de l'arrêt de Rennes.

Cette satisfaction-là, cette réparation-là ne lui seront pas données. Jamais le procès Zola ne sera rouvert devant des juges. Jamais Labori ne plaidera plus pour lui. L'affaire sera renvoyée de mois en mois et jamais Zola ne verra reconnaître par la justice son innocence pour avoir écrit « J'accuse », l'acte qui a le mieux servi la justice dans notre Histoire.

Car dorénavant l'heure politique est à l'apaisement ou plutôt à l'étouffement de l'affaire Dreyfus. Le 19 septembre, le Président Loubet gracie Dreyfus. On comprend Dreyfus et sa famille d'avoir accepté cette grâce. On comprend aussi que Labori et Clemenceau ne s'y soient jamais résignés. Pardonner à l'innocence, c'était bien l'outrage ultime à la justice...

Zola, lui, dans son admirable lettre à Madame Dreyfus, a compris les uns et les autres : « Sans doute, Madame, cette grâce est amère... Quelle révolte à se dire qu'on obtient de la pitié ce qu'on

ne devrait tenir que de la justice ! ». Et il ajoute ces mots terribles. « Mais il faut oublier, Madame il faut surtout mépriser... ». Et Zola concluait : « Nous autres, Madame, nous allons continuer la lutte, nous battre demain pour la Justice aussi âprement qu'hier... ».

Il n'en eut pas le temps. Après l'humiliation de la grâce, la confusion de l'amnistie. Le 14 décembre, par une même loi, tous furent amnistiés, Picquart comme Mercier, Reinach comme Du Paty du Glam, Zola comme Esterhazy. Il fallait apaiser la France disaient les politiques. Et pour y parvenir, on faisait table rase, on se jetait ensemble dans une confusion insupportable — ceux qui avaient commis le crime et ceux qui l'avaient dénoncé. Ceux qui avaient nourri l'injustice, et ceux qui avaient servi la Justice. Les faussaires — et les hommes de vérité. Jamais Zola ne se verrait acquitté, c'est-à-dire approuvé par des juges. Tout au plus le législateur au nom de la patrie, acceptait-il d'oublier le délit qu'il avait commis — et qui s'appelait « J'accuse »...

Le 22 décembre 1900, l'Aurore publia une nouvelle lettre au Président de la République, signée Émile Zola. Elle résonne étrangement comme un adieu. À l'indignation : « Ne trouvez-vous pas que la loi de votre gouvernement qui m'amnistie, moi innocent, dans le tas des coupables que j'ai dénoncés, est vraiment une loi scélérate ? », succède l'ironie : « On nous a bien promis, en dédommagement, la justice de l'Histoire. C'est un peu comme le paradis catholique que sert à faire patienter sur cette terre les misérables dupés que la faim étrangle... Et l'on ajoute que lorsque nous serons tous morts, c'est nous qui aurons les statues ».

Zola ne connaîtra jamais cette revanche. Par une forme souveraine de mépris il refusera même à Labori de plaider contre les experts graphologues qui avaient accusé Dreyfus et avaient fait condamner Zola à leur verser à chacun 10 000 francs-or de dommages et intérêts. « Je ne vous vois pas, écrit-il à Labori, disputer en mon nom cinq mille francs à Judet (le directeur du Petit Parisien condamné pour ses faux envers François Zola et amnistié) — ou pour rattraper les trente mille francs des experts... ». Et il rappelle que son éditeur avait dû verser pendant son exil en Angleterre 7 500 francs en paiement des amendes et des frais du procès de Versailles. Pensons à Méline accusant Zola à la tribune de la Chambre d'avoir écrit « J'accuse » pour accroître la vente de ses livres ou aux accusations constamment répandues contre Zola d'être le valet de plume payé par le syndicat juif — ou l'empereur d'Allemagne. En réalité, l'affaire Dreyfus a coûté à Zola 50 000 francs-or, près de la moitié de ce qu'il avait, avec son sens bourgeois de l'économie, épargné en une vie de labeur forcené. Non qu'il y attachât de l'importance. Son comportement en témoigne. Mais là encore, comment n'aurait-il pas ressenti comme une blessure secrète le contraste amer entre son désintéressement profond et la cupidité forcenée où ses ennemis voulaient voir la source de son engagement ou plutôt, pour employer leurs termes, de sa « trahison ». Rappelant la hâte des experts à faire vendre ses meubles pour toucher le prix de son injuste condamnation, Zola disait à Labori : « Leurs trois noms sont à jamais gravés sur un monument impérissable. Pourquoi ne pas les laisser galoper les poches pleines ? Qu'ils gardent l'argent et il y aura dans l'affaire un peu plus de bassesse... ».

C'est sur cette amertume, qui révèle la plaie ouverte et jamais refermée, que s'achève son histoire. Dans sa lettre au président Loubet, Zola avait un instant laissé filtrer l'aveu : « un peu de justice sur cette terre m'aurait pourtant fait plaisir... ». Elle lui sera refusée. Le 29 septembre 1902, Zola fut trouvé mort, asphyxié dans sa chambre. L'enquête conclura à l'accident. Certains refuseront d'y croire. Trop de haine environnait encore l'auteur de « J'accuse ». Trop de fureur meurtrière aussi, celle qui avait fait tirer sur Labori à Rennes au cours du procès, celle qui blessa Dreyfus lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon le 6 juin 1908, celle qui animera Rochefort écrivant au lendemain de la mort de Zola un immonde article. Et même si

une foule immense accompagne Zola le 5 octobre au cimetière Montmartre, même si l'oraison funèbre prononcée par Anatole France a salué le héros par les mots que de génération en génération nous répétons pieusement : « sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand. Il fut un moment de la conscience humaine », même s'il demeure présent en chacun de nous par son œuvre et par son exemple, il demeure que jamais Zola vivant n'aura connu le triomphe de la vérité et de la justice auquel il aspirait tant — et pour lesquelles il avait tant lutté. Il fallut attendre le 5 mars 1904 pour que soit déclarée recevable la nouvelle requête en révision présentée par Dreyfus lui-même. Et le 12 juillet 1906, pour que la Cour de cassation casse sans renvoi le verdict de Rennes et prononce la réhabilitation de Dreyfus. Le lendemain, Dreyfus est réintégré dans l'armée comme chef d'escadron et Picquart comme général de brigade. La justice était faite, enfin.

Mais Zola, lui, ne l'aura pas saluée sur cette terre.

De l'entreprise qu'il a conduite, au service de la vérité et de la justice, il n'aura éprouvé que les luttes, les blessures. Jamais la victoire, seulement le combat, qui, à travers des défaites successives, ouvre la voie du triomphe ultime. Libérateur de la vérité, il est mort sur la route de la libération. Sans doute, sans lui, la justice aurait fini par l'emporter. Mais sans lui, assurément, sa victoire n'aurait pas revêtu le même éclat, la même force, qui fait que d'âge en âge, à chaque fois que se lève l'injustice, des hommes se dressent pour la combattre en se souvenant de Zola.

Et c'est en pensant à l'homme Zola qu'à mon tour, je répèterai les mots mêmes qu'il adressait à Alfred Dreyfus, le jour où il retrouva la terre de France : « Mon cœur déborde, et je ne puis que vous envoyer toute ma fraternité pour ce que vous avez souffert... et c'est ce que nous avons de meilleur, de plus noble et de plus tendre, que je voudrais mettre dans cette lettre pour que vous sentiez que tous les braves gens sont avec vous. Émile Zola »⁴

⁴ « Lettre au capitaine Dreyfus », datée du 6 juillet 1899. Voir *La Vérité en marche*, *op. cit.*, p. 232.